

PROGRAMME • 7 NOV 2023 • NOUVEAU FORMAT

9^E FORUM RÉGIONAL URPS

INFIRMIERS LIBÉRAUX D'OCCITANIE



E-SANTÉ

INFIRMIERS CONNECTÉS

Télé-consultation, télé-expertise,
e-prescription, exercices coordonnés...

PRATIQUE !

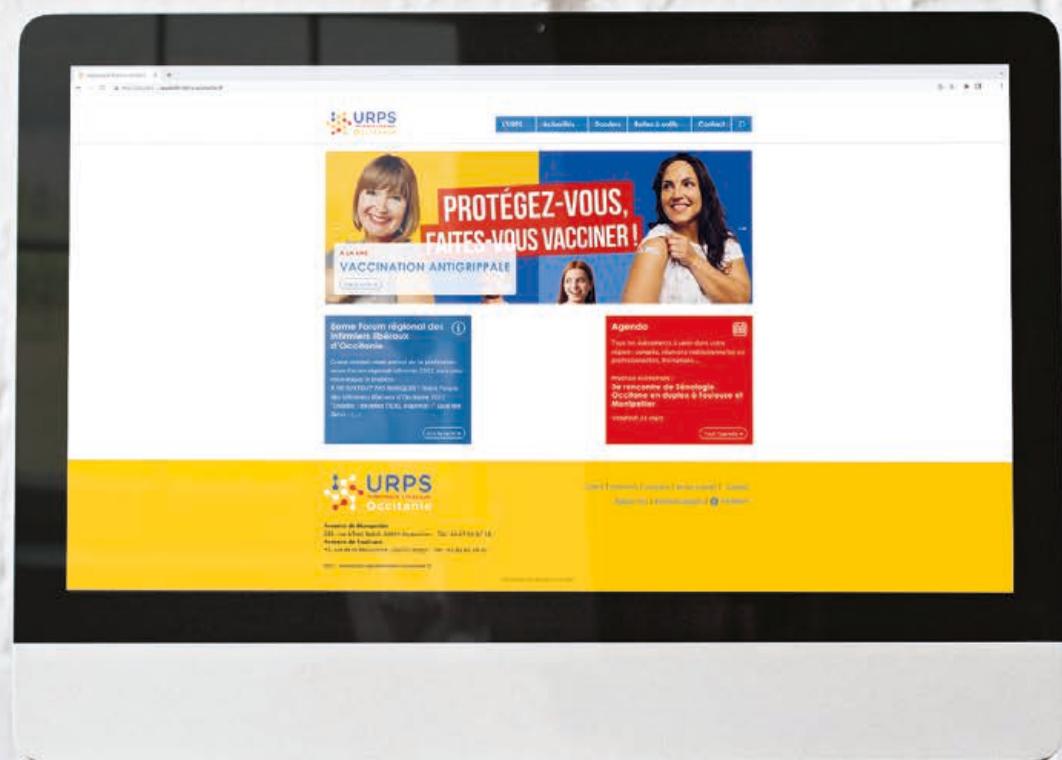
Les fiches mémo des outils connectés



URPS
Infirmiers Libéraux
Occitanie

L'essentiel de l'info infirmière en Occitanie

urpsinfirmiers-occitanie.fr



“Ici, ensemble et maintenant”

On ne le répètera jamais assez : la transformation numérique de notre système de santé commence ici, pour vous et avec vous ! Alors, pour allier le geste à la parole, nous élus URPS, avons décidé de prendre le taureau par les cornes en organisant une formule inédite de notre grand forum régional. Le numérique nous rassemble ! Cette logique fonctionne aussi au sens propre, avec un rendez-vous donné à Carcassonne, au cœur du territoire Occitanie. Le numérique nous interroge ! Nous allons parler échanges de données, sécurisation des flux, outils pratiques, mais aussi des nouveaux actes “2.0” de notre quotidien professionnel. Mais alors, et de manière extrêmement concrète, comment aller plus loin, toujours au bénéfice du patient ? Nous en parlerons aujourd’hui.

Nous avons conscience des réticences de tout un chacun... car parfois, le numérique fait peur. Mais n'ayons crainte, les défis relevés par le passé le montrent : notre profession est championne en matière d'adaptation, quand elle n'est pas elle-même force de proposition et à l'origine de nouveaux projets, d'innovations. Ce forum, ancré dans son temps, est donc forcément responsable, y compris d'un point de vue écologique. Ainsi, si l'échange de données et les soins à distance soignent notre bilan carbone, cette journée y aura contribué grâce à cette autre innovation, un service de navettes mis à disposition permettant lui aussi de répondre à notre objectif commun : avancer ensemble vers un avenir durable.



Nicolas Prevost

Trésorier-adjoint URPS
Pilote de la Commission Forum





GRADeS Occitanie :

Le Groupement d'Intérêt Public e-santé Occitanie ancre les pratiques numériques dans la prise en charge des patients et des personnes d'Occitanie, en étant un référent local et le relais privilégié du régional et du national sur la e-santé.

Interview

Julie Durand

*Directrice du GRADeS Occitanie
Le Groupement d'Intérêt Public e-santé Occitanie*

Comment se situe l'Occitanie sur le champ de la e-santé ?

Notre région reste parmi les plus dynamiques ! Après avoir été précurseurs sur la télémédecine, nous avons toujours le triple avantage de pouvoir compter sur des professionnels de santé pionniers et moteurs, des pouvoirs publics prêts à investir sur les priorités numériques, des éditeurs et des start-ups solides. L'Occitanie est d'ailleurs régulièrement choisie pour mener des expérimentations pour des programmes nationaux, comme le lancement de Mon espace santé.

La conviction que le numérique en Santé contribue à l'amélioration du système de santé est très largement partagée dans notre région selon une étude d'image que nous avons réalisée fin 2022.

Les infirmiers comptent parmi les professionnels motivés puisque 8 sur 10, parmi les répondants, se déclarent "tout à fait d'accord" ou "plutôt d'accord".

La e-santé, c'est mettre les outils au service de l'humain, patient comme soignant. Mais la technologie fait peur, parfois. Comment lever ce frein ?

Effectivement, les appréhensions des infirmiers comme d'autres professionnels de santé se situent notamment sur l'aspect technique, sur les supposées difficultés de prise en main des outils. Là aus-

si, cette étude d'image illustre combien ce frein peut être levé à l'usage : la principale source de satisfaction des utilisateurs concernant les outils portés par le GRADeS est la facilité d'usage. Les formations sont réalisées principalement par des webinaires dans un format de moins de deux heures et cela permet de lancer les premiers usages.

Ensuite, il est effectivement nécessaire d'investir un peu de temps jusqu'à ce que cela devienne une routine, que ce soit plus facile que de téléphoner. En synthèse, accepter de prendre du temps pour en gagner !

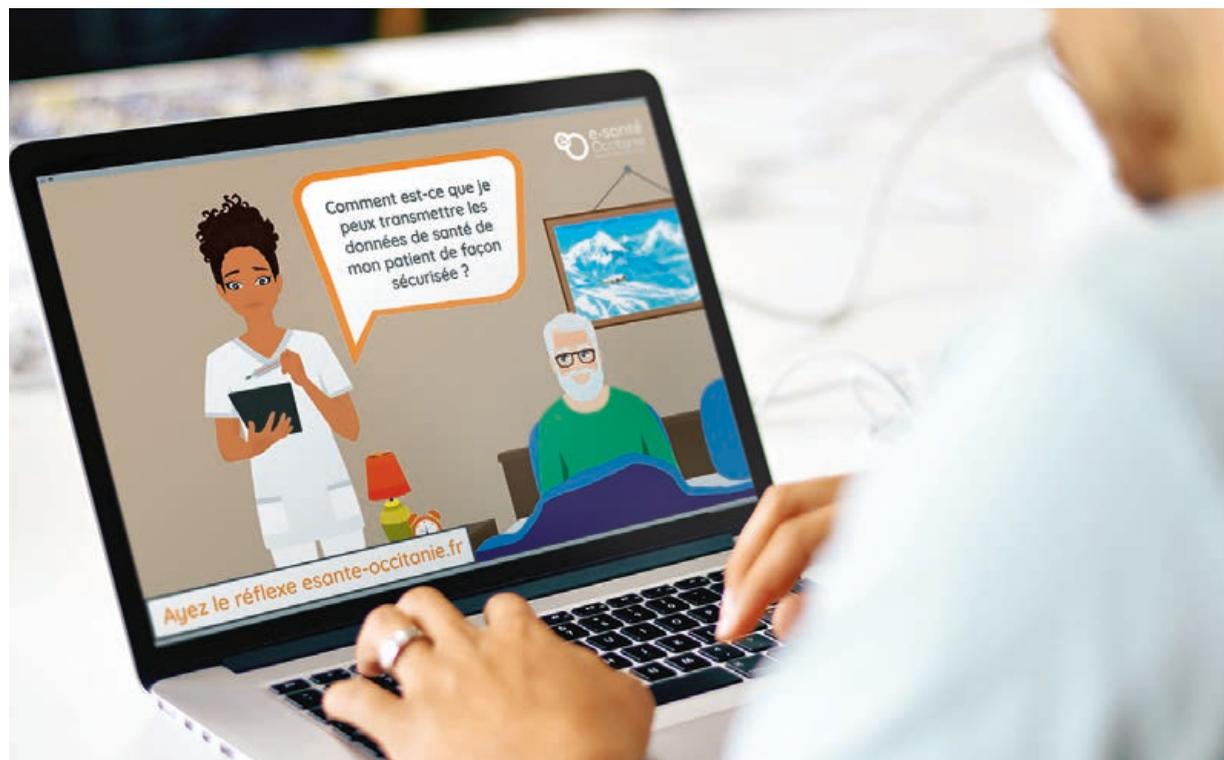
Pour répondre aux attentes des professionnels de santé, nous avons également investi fortement sur la mise à disposition de ressources humaines de proximité, d'une part avec un accompagnement de proxi-

mité dans les 13 départements d'Occitanie pour assister les professionnels dans la transition numérique, d'autre part avec un centre de services interne qui assure l'assistance aux utilisateurs de nos outils.

“ Les infirmiers comptent parmi les professionnels motivés ”

La réponse aux soins non programmés (SNP) peut-elle être 100% numérique ?

Aucune réponse aux enjeux d'accès aux soins n'est 100% numérique. Le développement de la e-santé a pour ambition de rendre l'offre de santé actuelle plus accessible et mieux coordonnée. L'exemple des Soins Non Programmés illustre bien



comment le numérique en santé peut participer à une réponse organisationnelle territoriale, hospitalière et libérale, auprès du patient et à distance. Le premier enjeu de cette réponse est d'orienter la population, après une évaluation par les équipes médicales du SAS, vers les professionnels pouvant assurer ces soins non programmés. La plus-value du numérique est évidente puisque la plateforme numérique nationale sas.santé.fr améliore l'orientation rapide du patient vers l'offre de soins libérale disponible la plus adaptée à son besoin. Actuellement opérationnelle et efficace pour orienter un patient vers une consultation de médecine générale, des travaux de réflexion et des expérimentations sont en cours pour pouvoir utiliser ce même outil pour toutes les filières. Dans ce cadre, les professionnels de santé paramédicaux (principalement les IDE) peuvent être sollicités par les SAS. Cette réponse est encore variable en fonction du territoire, du besoin et du degré de maturité des SAS.

Qu'y a-t-il dans la palette de l'infirmier 2.0 ?

Des outils numériques fiables, utiles, adaptés à leurs besoins, sécurisés et respectueux du cadre national fixé ! On peut citer dans les essentiels le volet "Documents" de Mon espace santé pour le partage d'informations du patient, et les outils de

coordination avec la messagerie instantanée SPICO Discussions, le dossier de coordination des soins SPICO Dossiers et la Messagerie Sécurisée de Santé. 20% des infirmiers libéraux disposent d'un compte SPICO*, nous travaillons sur l'amélioration de la performance de SPICO Discussions.

Mais on peut voir ces outils comme la seringue ou le médicament, ce qui compte dans cette palette c'est surtout la capacité de l'infirmier 2.0 à l'utiliser à bon escient ! C'est pourquoi au-delà des outils, nous proposons surtout à l'infirmier connecté un accompagnement en proximité sur ses cas d'usages, des partages d'expérience et la concertation pour faciliter les pratiques, simplifier et améliorer l'adéquation des outils aux usages.

Citez les 3 avantages que l'intégration du numérique peut apporter à notre métier.

Accéder facilement à l'historique de santé de son patient. Ensuite, partager rapidement et de façon sécurisée les données de santé de son patient, avec son consentement, avec les autres professionnels de santé pour coordonner les soins. Enfin, optimiser ses déplacements en pratiquant certains actes en télésoin, c'est-à-dire à distance par vidéo-transmission. Comme pour l'accompagnement à la prise de médicaments, par exemple.

*SPICO : Système de Partage d'Informations et de Coordination en Occitanie

Programme de votre journée





PROGRAMME

9h - 9h45

Accueil des participants

Petit déjeuner avec les exposants du forum

10h - Ouverture des travaux

Par Mme Pascale CAZANEUVE, Vice-Présidente de l'URPS ILO
Et Mr Nicolas PREVOST, trésorier adjoint et pilote de la commission forum
Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie

10h30 - Le Talk

Tout savoir sur la santé numérique en Occitanie

10h30 - Présentation du paysage numérique régional de santé

Projets en cours en Occitanie

Intervenante : Sylvie CABANES, Chargée de mission Innovations numériques en Santé et Télésanté à l'ARS Occitanie

10h40 - Outils et projets du GRADES Occitanie

Intervenante : Julie DURAND, Directrice du GRADES Occitanie

PROGRAMME

10h50 - Téléconsultation, on en parle !

Intervenantes : Christelle REPOND, IDEL en Ariège et
Mireille COPPENS, IDEL en Tarn et Garonne

11h10 - Gestion des données de santé

RGPD et ouverture sur la e-réputation : cadre juridique et bonnes pratiques

Intervenante : Anne DEGRAIX, Groupe Pasteur Mutualité.

11h20 - Questions / réponses

11h30 - Le Grand Témoin

Réactions et point de vue

Par Jean-François BOUSCARAIN, Président de l'UPRS ILO
Échange avec Jacques LUCAS, Ex-Président de l'Agence du numérique en Santé

12h15 à 14h - Pause déjeunatoire et visite des stands



PROGRAMME

14h15/16h00 Les Ateliers du forum

Ateliers pratiques et thématiques

Objet : remettre à chacun les clés des outils numériques régionaux et objets connectés utiles au quotidien

Atelier 1 - ICOPE MONITOR

Avec le GÉrontopole de Toulouse (35min).

Intervenantes : **Justine DE KERIMEL**, chef du projet Icope Monitor et **Caroline BERBON**, Infirmière de Pratique Avancée

Atelier 2 - TELESANTE/BOITE A OUTILS

Intervenants du **GRADES Occitanie** pour les solutions SPICO (Outil de communication et coordination) et Messageries sécurisées de santé.

Atelier 3 - CICAT' OCCITANIE

Fonctionnement et environnement de la téléconsultation

Intervenants : **Dr Sophie BALESTAT**, Généraliste à Toulouse et médecin coordonnateur, **Frédérique SIESSE**, IDEL à Perpignan, Experte Plaie Cicatrisation.

16h15 Conclusion de la Journée

Mme **Janis FRANCAZAL**, Secrétaire Générale URPS ILO

16h30 Pause

16h45 Départ des Navettes

Connecter

pour mieux soigner

#12 • PANORAMA

Les différents types
d'exercice coordonné

#14 • OUTILS

SPICO
MEDIMAIL
TELEO
ICOPE

PRATIQUE !
Des QR codes pour visionner
les tutoriels, accéder aux FAQ,
télécharger les applications...

#19 • REPÈRES

Numéros utiles

Contexte 2023

Exercices coordonnés la voie royale

Alors que la loi « Ma santé 2022 » vise à rassembler les soignants (en ville et à l'hôpital) autour de projets de santé adaptés aux besoins des Français, la permanence des soins est devenue une priorité absolue et impose de mutualiser les énergies. Renforcement des actions de prévention, recherche de solutions et dispositifs durables pour maintenir à domicile le plus longtemps possible les personnes fragiles, âgées ou présentant plusieurs pathologies...

Les exercices dits "coordonnés" sont une des réponses les plus efficaces. En libéral, trois options s'offrent à nous : ESP, CPTS et MSP. On fait le point.

Les Équipes de Soins Primaires (ESP)



Définition*

Une Équipe de Soins Primaires est un ensemble de professionnels de santé constitué autour de médecins généralistes de premier recours [...] sur la base d'un projet de santé qu'ils élaborent. L'ESP peut prendre la forme d'un centre de santé ou d'une maison de santé.

Missions

L'équipe de soins primaires contribue à la structuration des parcours de santé. Son projet de santé a pour objet, par une meilleure coordination des acteurs, la prévention, l'amélioration et la protection de l'état de santé de la population, ainsi que la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Composition

Les ESP sont constituées au minimum de deux professionnels de santé (un médecin généraliste et un paramédical).

Particularités

Les ESP peuvent être une étape transitoire vers les CPTS sur des territoires où il est impossible en premier lieu d'impliquer deux médecins et plusieurs paramédicaux dans un même projet. Plusieurs ESP peuvent constituer une CPTS.



Principal atout
La souplesse

* Selon l'article L1411-11-1, créé par la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

Définition

Les CPTS sont des regroupements de professionnels de santé de ville, d'acteurs du social et médico-social (hors les murs) au sein d'un territoire défini. Définies par la loi « Ma santé 2022 », elles font suite à une volonté de l'Etat de structurer le système de santé.

Missions

S'organiser sur un territoire et contractualiser avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) afin de répondre aux problématiques de santé identifiées (en lien avec le PRS*) à travers des projets de coopération pluri-professionnelle, l'organisation des soins non programmés... C'est un degré de coordination plus large que les ESP, qui peut couvrir de 40 000 à 175 000 habitants, voire au-delà. Il peut s'agir d'un ou plusieurs arrondissements, d'un quartier, d'une commune, d'un bassin de vie. Le périmètre pourra être réévalué au fur et à mesure de la vie des projets de la CPTS, mais n'autorise pas de zone blanche.

Composition

Les CPTS sont constituées d'au moins un médecin, puis de tout acteur du social et du médico-social volontaire.

Particularités

L'adhésion à une CPTS n'est pas obligatoire, elle est fondée sur la libre participation des acteurs de santé. Les professionnels, et notamment ceux du second recours, peuvent être membres de plusieurs CPTS. Possibilité d'inclure ou de signer des partenariats avec les hôpitaux, cliniques...



Principal atout
La force de frappe,
le maillage territorial

*Projet Régional de Santé

**Le Guichet CPTS :
un outil innovant
Pour vous
accompagner sur le
développement des
CPTS en Occitanie.**

GRAND FORUM RÉGIONAL URPS

INFIRMIERS LIBÉRAUX D'OCCITANIE

**REVIVEZ LES MOMENTS CLÉS
DE LA JOURNÉE EN IMAGE***

* à partir du 10 novembre 2023

**ET DÈS À PRÉSENT SUR
NOS RÉSEAUX SOCIAUX**



URPS
Infirmiers Libéraux
Occitanie

Siège de Montpellier
285, rue Alfred Nobel
34000 Montpellier
Tél. 04 67 69 67 58

Antenne de Toulouse
Toulouse Espaces Affaires
41 rue de la Découverte
31670 Labège
Tél. 05 62 83 50 76

urpsinfirmiers-occitanie.fr
contact@urpsinfirmiers-occitanie.fr